



Le 9 septembre 2022

Par SDÉ et courriel

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Affaires juridiques - Hydro-Québec
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité PER-003-2, PER-006-1, PRC-025-2, PRC-027-1 - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Votre dossier : R-4135-2020 - Notre référence : R061217

Chère consœur,

En suivi de décision D-2022-108, le Coordonnateur dépose ce jour une version complète révisée des normes de fiabilité PRC-025-2 et PRC-027-1 ainsi que leurs annexes Québec, dans leurs versions française et anglaise, comme pièces **HQCF-6, documents 1 et 2**, et en suivi de modifications comme pièces **HQCF-6, documents 1.1 et 2.1**.

Il dépose également une version complète du Glossaire révisé, dans ses versions française et anglaise, en y ajoutant le terme « Étude de coordination des systèmes de protection », ainsi que la référence à la présente décision à la section « Historique des versions », comme pièce **HQCF-5 documents 3 et 4**, et en suivi de modifications comme pièces **HQCF-5 documents 3.1 et 4.1**.

Veillez recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL, avocate